

12 000 maires signent un appel contre le "mariage" gay

Article rédigé par *Décryptage*, le 27 janvier 2006

Le collectif des "maires pour l'enfance" a annoncé, vendredi 20 janvier, avoir rassemblé 11.762 signatures d'élus contre le "mariage" homosexuel. Après le manifeste des 190 parlementaires opposés à l'adoption par les couples de même sexe, c'est au tour des maires de faire part de leur opposition à "tout projet d'instauration d'un "mariage" entre personnes de même sexe" et de contester "l'implication du maire, en tant qu'officier d'état civil, dans une célébration de ce type".

Créé en novembre 2004 en réaction à la parodie de "mariage" célébré le 5 juin précédent entre deux hommes par Noël Mamère à Bègles, le collectif a recueilli le soutien d'un tiers des maires de France, et publie la liste de 50 "grands signataires". Ils demandent à être consultés avant "toute initiative importante remettant en cause les fondements de la politique familiale" et à être reçus à Matignon.

"Notre expertise à propos du sens du mariage et plus globalement de l'institution familiale comme source de repère et de développement social", explique Franck Meyer, maire de Sotteville-sous-le-Val (Seine-Maritime) et porte-parole du collectif, "ne peut être balayé du bras au nom de revendications privées et minoritaires. On ne peut délibérément priver certains enfants d'avoir un père et une mère".

Parmi ces 50 élus cités, figurent le vice-président du groupe UMP de l'Assemblée Marc Laffineur, l'ancien ministre Marc-Philippe Daubresse, les maires de Béziers (Raymond Couderc), Roanne (Yves Nicolin) ou Rouen (Pierre Albertini). Pour eux, "l'écho fait à la revendication d'une minorité est sans mesure avec le souhait de la majorité des élus".

Or le rapport de la Mission parlementaire sur la famille et les droits des enfants, rendu jeudi 26 janvier, laisse planer quelques ambiguïtés. Présidée par l'un des promoteurs du PaCS, le député socialiste Patrick Bloche, assisté du rapporteur Valérie Pécresse, député des Yvelines (UMP), elle avait été créée en décembre 2004 pour étudier les questions liées à l'adoption, la monoparentalité, les mères porteuses et établir un bilan du PACS. Dominée par la majorité, le rapport de la mission parlementaire a repoussé l'homoparentalité, mais proposé des aménagements qui réduiraient la différence avec le mariage. Ce qui prouve bien l'opportunité de la mobilisation de tous les élus, et de leur vigilance.

Pour en savoir plus :

- > La liste des 50
- > L'appel des "Maires pour l'enfance"
- > L'Entente parlementaire pour le droit des enfants à être élevé par un père et une mère : notre dossier
- > D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage
- >